



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE ET DES AFFAIRES RURALES

<p>Direction Générale de l'Administration</p> <p>Sous-direction du développement professionnel et des relations sociales</p> <p>Bureau de la formation continue</p> <p>Adresse : 78, rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP</p> <p>Suivi par : Laurence Navarre</p> <p>Tél : 01.49.55.58.23 Fax: 01.49.55.59.31 Ref : N2004LN003</p>	<p>NOTE DE SERVICE</p> <p>DGA/SDDPRS/N2004-1168</p> <p>Date : 11 mai 2004</p>
--	--

Date de mise en application : immédiate

Date limite de réponse : 1er juin 2004

📎 Nombre d'annexes : 1

Objet : Formation à destination des responsables des ASMA départementales

Résumé : Cette note a pour objet de présenter la journée de formation mise en place afin de faciliter la prise de fonction des nouveaux responsables des ASMA départementales.

Mots-clés : Formation, ASMA départementales

Destinataires	
Pour exécution : Services déconcentrés Établissements publics Organisations syndicales	Pour information :

OBJECTIFS DU DISPOSITIF DE FORMATION :

Créée en 1985, l'ASMA, Association d'Action Sociale, Culturelle, Sportive et de Loisirs du Ministère de l'Agriculture organise et développe ses activités dans le secteur social au bénéfice des agents actifs et retraités de la collectivité de travail.

Cette association est gérée au niveau national par les représentants du personnel désignés par les organisations syndicales représentatives au sein du ministère de l'Agriculture et est dotée de structures décentralisées autonomes : les ASMA départementales.

Ces associations créées dans chaque département relèvent du régime association loi 1901 et disposent à ce titre d'un budget de fonctionnement au service d'un projet d'action sociale pour l'ensemble de la communauté de travail du Ministère dans le département.

En 2003, des élections ont conduit au renouvellement des ASMA départementales.

Dans ce cadre, la formation proposée est destinée aux nouveaux responsables des ASMA départementales afin de leur permettre:

- d'appréhender les relations fonctionnelles et statutaires entre l'ASMA nationale et les ASMA départementales,
- de définir le projet d'ASMA et de situer le rôle des ASMA dans l'action sociale en département,
- de régler des questions pratiques liées au fonctionnement de l'association (assurances, inscription, etc...),

PUBLIC VISE :

Les présidents, trésoriers, secrétaires, membres des conseils d'administration des ASMA départementales.

DUREE : 1 jour.

HORAIRES : le stage se déroulera de 9h30 à 17h00.

CONTENUS DE LA FORMATION :

Le rôle et le fonctionnement des ASMA départementales sous formes de présentations et d'échanges avec les participants.

ORGANISATION DE LA FORMATION :

Deux sessions de formation sont proposées :

- ◆ Session 1 : le 9 juin 2004
Code EPICEA : 68955
ASMA - Salle de formation de la SMAR
8, rue du Helder
75009 Paris – Métro Opéra ou Chaussée d'Antin
- ◆ Session 2 : au cours du mois de septembre à Périgueux
Code EPICEA : 68956
La localisation sera précisée ultérieurement

Le nombre de place est **limité à 25 stagiaires par session**.

ANIMATION DE LA SESSION :

Les sessions sont animées par des responsables et élus de l'ASMA nationale : le président, le vice-président, le trésorier, avec la participation du chef du bureau du BASS.

MODALITES D'INSCRIPTION :

Les agents devront adresser, avant le 1er juin 2004 leur fiche d'inscription (ANNEXE 1), visée par leur supérieur hiérarchique à :

Laurence Navarre Bureau Formco

MAPAAR, 78, rue de Varenne

75349 PARIS CEDEX 07 SP

Tél : 01.49.55.60.79 – Fax : 01.49.55.59.31

E-Mail : laurence.navarre@agriculture.gouv.fr

Au regard du nombre d'inscrits, une convocation confirmant l'inscription sera adressée aux stagiaires.

Ces formations se déroulant sur le temps de travail, il appartiendra aux stagiaires d'obtenir un ordre de mission valant autorisation de déplacement et visé par leur supérieur hiérarchique, avant leur départ en formation.

Les frais de déplacement et de séjour engagés à l'occasion de cette formation sont à la charge du bureau Formco.

Le Sous-Directeur du Développement Professionnel
et des Relations Sociales,

Philippe de CHAZEUX

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires Rurales

Actions de formation des personnels - demande d'inscription

Il est rappelé aux agents que la présente fiche doit être transmise au responsable hiérarchique puis, une fois visée, au Responsable Local de Formation

NOM (M. Mme Mlle) : Prénom : Catégorie : Grade :	Direction : Service : Adresse administrative : Poste téléphonique : Télécopie :
--	---

<p><i>Descriptif des fonctions exercées :</i></p> <p><i>Motivations de la demande :</i></p> <p><input type="checkbox"/> adaptation à l'emploi</p> <p><input type="checkbox"/> promotion individuelle (concours)</p> <p><input type="checkbox"/> culture générale</p> <p><input type="checkbox"/> formation qualifiante / projet individuel</p> <p><input type="checkbox"/> réorganisation du service</p> <p><input type="checkbox"/> projet de service</p> <p><input type="checkbox"/> autres raisons (à préciser)</p> <p><i>Attentes précises :</i></p> <p>Fait à _____ le _____</p> <p align="right">Signature de l'agent</p>	<p>Structure organisatrice de l'action</p> Document de référence : Page : CODE : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Intitulé : Date : Lieu : <input type="checkbox"/> à cocher s'il s'agit d'une action d'un cycle indissociable ou d'une formation pluriannuelle <input type="checkbox"/> nombre d'actions suivies au cours de l'année précédente :
--	--

cadre réservé à l'administration

Visa du Responsable Local de Formation :

<p>Avis du chef de service</p>	<p>Visa de l'autorité susceptible d'assurer l'indemnisation des frais de déplacement (transport et indemnités de mission)</p>
<input type="checkbox"/> favorable	favorable <input type="checkbox"/>

	<input type="checkbox"/> défavorable <input type="checkbox"/>	
<p>motifs de refus</p>		
<input type="checkbox"/>	Contraintes organisationnelles	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Inadéquation au plan de formation du service	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Inadéquation au plan de formation de l'agent	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Contraintes budgétaires	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Autres raisons (à préciser)	<input type="checkbox"/>

Date		Date
Signature		Signature

